

Assises de l'éducation prioritaire de Rennes

Synthèse de l'Académie de CAEN

Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés

Éléments du contexte académique

*Fil rouge de la politique de l'académie de Caen et de son Projet : développer l'esprit **d'innovation pédagogique** dans les réseaux et partager les pistes d'évolution.*

*Un axe valorisé : **les relations entre l'école et les familles** pour partager avec tous les partenaires l'ambition scolaire, et ce sur tous les territoires.*

*Une forte dimension intercatégorielle du **pilotage académique** d'un « Réseau des réseaux de l'Éducation prioritaire » dans lequel s'est construite une réflexion sur la contractualisation.*

1. Perspectives pédagogiques et éducatives : thématiques traitées dans les concertations

1. *Comment construire une école bienveillante au quotidien et dans l'acte d'enseignement ? Comment construire une école exigeante en restant à la portée des élèves et développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ?*
2. *Comment être exigeant en restant à la portée des élèves et développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ?*
3. *Comment travailler la question du langage dans toutes les disciplines, en réseau et dans la continuité, langue orale pour les moins de trois ans et pratique de la production d'écrits à tous les niveaux ?*
4. *Comment améliorer la compréhension par les élèves des attentes de l'école et enseigner explicitement les compétences qui permettent de comprendre et de réussir ?*
5. *Sur quels types de besoins privilégier l'accompagnement et l'aide apportés aux élèves et comment ?*
6. *Quelle place faut-il donner aux parents d'élèves ?*
7. *Quelles conditions pour une école qui assure le bien-être des élèves et des personnels et un climat serein ?*
8. *Comment mieux intégrer la dimension éducative de l'école dans l'acte d'enseignement ?*

1. Comment construire une école bienveillante au quotidien et dans l'acte d'enseignement? Comment construire une école exigeante en restant à la portée des élèves et développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus

Introduction

L'école ne peut répondre à elle seule à la question de l'intégration de l'enfant dans la société. Il faut une politique globale qui dépasse les limites de l'établissement scolaire. Il faut arriver à concilier le bien-être de l'élève, celui de ses parents et des enseignants : porter un regard positif sur l'élève, qu'il ait une bonne estime de soi, qu'il s'autorise à être lui-même face au groupe classe, qu'il s'autorise à avoir de l'ambition... Les notions d'envie, de plaisir sont essentielles. L'école doit être « étayante », non discriminante et personne ne doit se sentir exclu.

Définitions d'une école bienveillante

- Dans un contexte où il convient de redéfinir des programmes jugés trop lourds, c'est une école qui accorde le temps nécessaire à chaque élève pour construire ses compétences ; une école qui donne le droit à l'erreur ; une école qui engage une réflexion significative sur l'évaluation et s'attache à mesurer les progrès et à valoriser les réussites. C'est une école enfin qui souligne les efforts et réussites et renforce l'estime de soi des élèves.

C'est une école qui offre aussi des conditions d'accueil au sein de l'établissement pour permettre à l'enfant de devenir élève et qui s'interroge sur les difficultés de l'élève et non sur l'élève en difficulté.

- Elle restaure une image positive d'une école qui ne pratique pas l'intrusion dans les familles, qui prend du temps pour expliquer aux élèves et aux familles le pourquoi des choses et qui accepte que les familles et les élèves ne soient pas toujours d'accord.
- C'est une école sans violence, capable de s'adapter aux élèves et capable d'accueillir tous les élèves.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat

- La place des parents dans cette école, le travail personnel des élèves et les modalités de l'évaluation font débat de la maternelle au lycée.
- **Maintenir une exigence des contenus en éducation prioritaire vs adapter des contenus pour des élèves qui ne peuvent pas atteindre le niveau demandé.**
- **On peut agir pour faire progresser les élèves vs on ne peut pas lutter contre le déterminisme social.**
- La notion « d'empathie cognitive » (chronophage) nécessite une distance (recul) et donc une formation à l'analyse.

Modalités pour mettre en place une école bienveillante

- Travailler la posture de l'enseignant en tant que repère, éducateur et accompagnateur.
- Assurer les conditions du bien être des enseignants est fondamental : repenser le temps et les lieux, créer des relais pour gérer les difficultés (directeur, IEN, Chef d'établissement) et pour soutenir les enseignants.
- Travailler avec les élèves le sens de l'école, ses attentes explicites, travail sur les difficultés des élèves dans une approche pédagogique qui prenne en compte les écarts entre les élèves.
- Travailler selon les compétences des élèves (ne pas comparer les élèves), en donnant des repères stables et cohérents aux élèves (outils et travail d'équipe en cohérence) dans une école qui repose sur la pédagogie de projet pour motiver, intéresser et donner sens aux apprentissages.
- Développer collectivement des outils d'évaluation qui valorisent l'estime de soi, (exemple expérimentation Evaluer sans notes..), qui font progresser les élèves et les pratiques des enseignants. Supprimer les évaluations «surprises» pour laisser son rôle d'évaluation et ne pas en faire un outil de pression.
- Redonner sa place à l'erreur: l'élève doit comprendre qu'elle est constructive: pour apprendre, qu'on doit chercher, se tromper. Il faut favoriser une pédagogie de recherche et valoriser l'erreur.
- Tenir compte dans la démarche pédagogique des processus d'apprentissage, des stratégies d'apprentissage.
- Intégrer le travail personnel au temps de l'élève à l'école et au collège.
- Expliciter les attentes de l'école auprès des élèves et de leurs parents dans le domaine des apprentissages et des savoir-être.
- Construire sur le réseau un temps institutionnel inter-degrés de concertation sur des sujets clés partagés de la TPS à la 3^{ème}, en impliquant toutes les disciplines et tous les niveaux dans

- Le rapport à l'évaluation doit changer : l'évaluation commence très tôt, dès la maternelle. Est-ce nécessaire de tout évaluer dès le plus jeune âge? Ne devrait-on pas favoriser la socialisation, le plaisir plutôt que l'évaluation qui est source de stress pour les élèves, les parents et les enseignants ? La violence symbolique renvoyée par une évaluation non réussie peut amener un élève à se considérer comme «bon à rien». D'où la nécessité, qu'il s'agisse d'une évaluation par notes ou par compétences et quelque soit l'âge de l'enfant, de tout expliciter; la façon dont on renvoie ses résultats à l'élève est capitale : on doit lui renvoyer des éléments positifs, des progrès pour lui permettre de se construire.
- L'évaluation étant vécue comme traumatisante pour certains élèves, les enseignants de tous les niveaux doivent veiller à clarifier leurs attentes et à travailler en amont les compétences évaluées.

<p>un souci de continuité des parcours de l'élève.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contractualiser les modes de fonctionnement pour accueillir au mieux les nouveaux enseignants et travailler sur du long terme avec des équipes stables et des pratiques stables. - Réfléchir à la problématique de la sanction à propos du manque de travail d'un élève, qui perturbe la classe et non l'élève qui ne travaille pas ; - Laisser une place à l'expression des élèves en dehors du cadre scolaire, grâce à la présence d'une équipe éducative élargie (assistante sociale, infirmière, point d'accueil type la Parenthèse). - Mettre en place un CESC inter-degrés pour permettre aux élèves des conditions de santé nécessaires aux apprentissages. - Améliorer le travail en partenariat et les regards croisés des professionnels pour identifier, prévenir les difficultés et assurer le suivi des élèves/personnes tout au long de leur scolarité. - Développer l'accueil réservé aux parents dans tous les moments d'échanges autour de leur enfant. 	
<p>2. Comment être exigeant en restant à la portée des élèves et développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas seulement faire entrer le monde dans l'école, mais l'école dans le monde : ENT, culture, ouverture linguistique, ... - Favoriser les contacts avec les familles pour mieux connaître les élèves. - Les enseignants ne doivent pas tout simplifier sous prétexte d'être accessibles à tous : tous les élèves peuvent progresser si la pratique pédagogique de l'enseignant permet à tous d'entrer dans l'activité. - Privilégier le travail entre pairs, en groupes, pour favoriser la construction du sens. - Dialoguer avec les élèves, lever les implicites, éviter les malentendus sociocognitifs, expliciter toutes les tâches y compris la tâche finale qui ne doit pas être la «grande surprise» de fin de séquence pour les élèves. - Favoriser la pédagogie différenciée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le rôle des parents au sein de l'école et le travail à la maison ? Celui-ci creuse-t-il l'écart entre les élèves ? Faut-il faire le travail scolaire à l'école ? (accompagnement éducatif, accompagnement personnalisé 6e,...) - Pourquoi des élèves qui arrivent motivés au collège le quittent-ils prématurément et/ou échouent au DNB ? Effet maître ? Effet professeur ? Peut-être effectif des classes trop chargé ?

<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le « nourrissage culturel » (Serge Boimare) dans le 1er et le second degré (mise en place de parcours culturels, lectures offertes par les enseignants, histoire des arts, ciné-club, etc.), tenir compte des apports des activités « non scolaires ». - Avoir un regard collectif sur les pratiques pour ne pas baisser les exigences, trouver des solutions collectives, avoir des pratiques communes, des progressions communes pour rassurer les élèves. Importance de la pédagogie de projet mais manque de temps de concertation. - Poursuivre les liens entre les différents cycles, de la maternelle au lycée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves apprennent à des rythmes différents. Comment s'y prendre pour faire acquérir tous les contenus visés ? - le système de notes reste-t-il cohérent ? Ne pose-t-il pas un problème de démotivation ?
<p>3. Comment travailler la question du langage dans toutes les disciplines, en réseau et dans la continuité, langue orale pour les moins de trois ans et pratique de la production d'écrits à tous les niveaux ?</p>	
<p>La maîtrise de la langue orale et écrite, dans sa diversité, doit être une priorité effective.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager le langage au sein de la classe avec la prise de parole en continu et les interactions. Cela conduit à de nouvelles pratiques pédagogiques favorisant les échanges verbaux, la langue étant un premier pas vers une culture commune. - Mettre en place des activités langagières variées et adaptées à chaque cycle pour passer de l'enseignant comme parole modélisante en maternelle à l'enseignant qui « s'efface » pour laisser la parole de l'élève se développer. - Le travail sur l'oral est indispensable à tous les niveaux et pas seulement à l'école maternelle. - Maintien et développement de la scolarisation des moins de trois ans : importance des lieux « passerelles ». - Nécessaire prise en charge des enfants nouvellement arrivés dans des structures spécifiques et adaptées. - Concevoir des projets interdisciplinaires et multi-âges et donner du sens aux apprentissages grâce à des projets culturels ambitieux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à favoriser l'échange et le langage au sein de la classe si l'effectif est trop important. - A quel niveau doit-on développer des exigences sur l'oral pour qu'il se rapproche le plus possible de la forme écrite de la langue ? Est-ce qu'on ne contribue pas à bloquer l'expression des élèves ? Quelles exigences poser ? - Quelle implication pour les familles ? - Mise en œuvre d'un lexique commun : objectifs, modalités, risque d'une modélisation réductrice.

<ul style="list-style-type: none"> - Développer une pédagogie explicite. - Le travail d'acquisition du vocabulaire sera d'autant plus efficace qu'il sera appréhendé de façon continue sur l'ensemble de la scolarité. - Porter une attention particulière à l'étude de la langue orale et écrite dès l'école maternelle: - Construire des progressions spirales entre toutes les écoles et le collège : <ul style="list-style-type: none"> o transmission et pérennité des outils employés par les enseignants ; continuité des progressions dans les cycles 1, 2, 3 et 4 ; o reformulation ; constitution de lexiques ; catégorisation, etc. - Co-intervention et /ou petits groupes nécessaires pour permettre aux élèves d'avoir des temps de parole plus importants. - Associer les parents sur cette question de la langue notamment dans des dispositifs dédiés. Mise en place de dispositifs partenariaux type « espace-jeu-langage » en lien avec les parents dans le cadre de la politique de la ville. - Rechercher l'alliance avec les parents dans les apprentissages langagiers (passer progressivement du langage de la maison au langage de l'école). Mais, le contact avec les parents devient plus difficile au fur et à mesure que les enfants grandissent. - Impliquer des personnes ressources : orthophonistes, RASED, etc. 	
<p>4. <i>Comment améliorer la compréhension par les élèves des attentes de l'école et enseigner explicitement les compétences qui permettent de comprendre et de réussir ?</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner explicitement (démarche pédagogique fondée sur les progrès des élèves, gage de réussite, contractualisation) 	<ul style="list-style-type: none"> - Se mettre d'accord dans l'Institution sur les compétences et les attentes scolaires. Besoin de formations sur la

<ul style="list-style-type: none"> - Développer des dispositifs facilitant la « secondarisation » et le travail en équipe (échanges de pratiques, concertation constructive). - Intégrer le travail personnel au temps scolaire de l'élève pour développer l'autonomie. - Accompagner le « devenir élève » dans les premières années de maternelle. - Faire évoluer les temps de travail en équipe, en réseau. 	<p>compréhension, sur les compétences pour qu'ils puissent l'expliquer aux familles et aux élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les enseignants à expliciter la tâche finale avec les élèves. Echanges de pratiques interdegrés.
<p>5. Sur quels types de besoins privilégier l'accompagnement et l'aide apportés aux élèves et comment ?</p>	
<p>Les besoins identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> - une meilleure hygiène de vie (la problématique du sommeil dès la maternelle). - une sécurisation (nécessité d'un cadre explicite qui rassure) ; - une nouvelle motivation pour les plus âgés (associer savoir et plaisir/ jeu et apprentissage en pointant les apprentissages comme cela peut se faire en maternelle) ; - une compréhension des situations d'apprentissages ; - une gestion de l'hétérogénéité des difficultés (difficultés d'apprentissage et/ou problème de l'adolescence au collègue). <p>Aides à développer</p> <p>Dans la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Généraliser la scolarisation des moins de 3 ans avec des regards croisés intercatégoriels. - Développer la co-intervention ou la co-présence (s'appuyer sur l'expertise des enseignants du RASED pour aider les plus immatures, les plus fragiles. le maître G manque aux équipes du 1er degré pour le lien avec les familles). - Différencier l'évaluation afin que chacun puisse prendre conscience de ses progrès. - Présenter l'erreur comme phénomène normal et constitutif du processus d'apprentissage - Développer la notion de plaisir dans les apprentissages (utiliser le jeu,...). - Construire l'autonomie de l'élève. <p>Dans l'école, hors la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les entrées culturelles en complément de l'aide au travail personnel dans les heures d'accompagnement (atelier langue, théâtre, sciences, sport, etc.) afin de compenser les 	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe des dispositifs lourds pour les élèves : les stages de remise à niveau surchargent les enfants : modalités à revoir. - On demande beaucoup aux parents dans le suivi du travail personnel. Cela les met en situation d'échec et les démotive. L'institution doit réinterroger la pratique du travail personnel. Elle est très fortement discriminatoire pour les élèves en difficultés scolaire.

décalages culturels.

- Prendre en charge les difficultés des élèves du collège en croisant les regards de différents professionnels (enseignants, équipe de direction, CPE, infirmière, assistante sociale, conseillère d'orientation psychologue, psychologue clinicienne). Cette structure devrait exister dans le 1er degré.
- Repenser le rythme de l'élève en cessant par exemple de segmenter le temps des 6^e en tranches de 55 minutes.
- Prévoir un temps d'accueil le matin pour permettre aux élèves réveillés tardivement de passer de la maison à l'école en douceur (comme cela se fait en maternelle)
- Investir la nouvelle organisation sur 5 jours pour repenser le rythme de l'élève, penser de nouveaux lieux d'accueil, de relaxation.
- Les parents font une entière confiance aux enseignants quand ces derniers proposent de faire le travail personnel dans l'école. Ils demandent que leurs enfants soient aidés et veulent savoir dans quelles conditions (heure, groupe, lieu, intervenant). C'est dans ce cadre que l'on peut mesurer les progrès en autonomie des élèves. L'organisation de l'accompagnement éducatif en interne permet à l'intervenant de questionner les professeurs sur leurs attentes sur telle ou telle consigne.

Hors l'école

- La multiplication des instances intervenant dans l'accompagnement éducatif et scolaire (politique de la ville ou éducation nationale) est peu lisible pour les élèves et leurs parents. Il faut organiser les aides extérieures en cohérence et éviter la multiplication des instances qui interviennent dans l'accompagnement éducatif.
- Nécessité de travailler en réseau notamment avec le Programme de Réussite Educative (personne relais pour accompagner les familles vers des spécialistes)
- Penser une nouvelle mission dans le 1er degré, une personne ressource qui pourrait aider les familles à prendre contact avec des professionnels pouvant leur venir en aide (psychologue, orthophoniste, mairie...) comme peut le faire le CPE d'un réseau ECLAIR.
- Travailler sur l'absentéisme avec les familles.
- Faire le lien entre les familles, les professionnels et les enseignants.

6. *Quelle place faut-il donner aux parents d'élèves ?*

Des constats

- L'Institution scolaire pose le principe de la coéducation : quelles sont les limites de la place de chacun ?
- Une paupérisation de plus en plus marquée qui s'accompagne d'un repli des parents, notamment en zone rurale depuis la disparition des structures d'accompagnement type le PRE. Les relations avec les parents sont très liées au climat social de la ville.
- Les parents se mobilisent sur les moments « clé » du parcours scolaire.
- Désengagement progressif des familles tout au long de la scolarité : quel mode de relation construire ? Beaucoup d'interlocuteurs au collège : il faut pouvoir se voir quand ça va bien et avant que ça n'aille mal.
- Communication difficile, difficulté de langues et de compréhension du système scolaire : inquiétude, peur de ne pas s'expliquer.
- Vouloir faire alliance avec les parents nécessite **une implication forte des enseignants** et une posture volontariste pour une plus grande cohérence : comprendre les nouvelles formes de familles, utiliser des modes de communication volontaristes comme le téléphone, etc.
- Importance de la stabilité des équipes.

Modalités des rencontres pour voir le plus grand nombre de parents, notamment ceux que l'on désire voir

- Il est important de créer les conditions de la confiance mais les moyens doivent être adaptés en fonction de l'âge des élèves. Travail dans la classe dès le début de la scolarité, anticiper les difficultés. Continuité de l'école au collège dans l'accompagnement des parents.
- Valoriser les rencontres individuelles facilitant les échanges positifs.
- Ouvrir les établissements aux parents pour faire alliance avec eux : opération « mallette des parents », « portes ouvertes » dans la classe et réunion à l'échelle d'une école, échanges de

- Certains parents sont démissionnaires vs les parents sont impliqués mais n'osent pas franchir la porte de l'école.
- Utiliser l'outil numérique en prenant en compte le risque de fracture numérique, l'écart physique avec les parents. Il faut donc penser le numérique et le présentiel et trouver un juste milieu
- Les parents doivent être considérés comme des partenaires dans la coéducation sans être utilisés seulement en cas de besoin. Doivent-ils pour autant intervenir dans la pédagogie ?

savoirs, établir des règles et des cadres avec les familles, mettre à disposition un local convivial dans l'école ou le collège pour permettre les rencontres.

- Favoriser les rencontres autour des productions d'élèves, de temps forts institutionnels, de dispositifs facilitant le partage et l'implication de tous.
- Réduire les incompréhensions entre les exigences de l'école et la famille : par exemple, mise en place du dispositif « Ouvrir l'école aux parents » pour des parents allophones, les « points rencontre parents ». Besoin d'interprètes lorsque la barrière de la langue est trop importante.
- Nécessité d'accompagner par la formation les parents dans les instances institutionnelles : quelles sont les limites ? Comment créer de la communication entre les parents d'élèves ? Comprendre les conseils de classe : connaissance du lexique utilisé, à renouveler chaque année.
- Faciliter la communication, rendre lisibles nos attentes, notamment à travers le bulletin scolaire, des communications orales et visuelles, type trombinoscope, etc.

2. Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

Sur quels points et sous quelles formes souhaitez-vous de l'accompagnement et de la formation ? quelles priorités thématiques souhaiteriez-vous aborder ?

Quelles modalités d'accueil des nouveaux enseignants vous semblent devoir être développées dans le réseau et de façon plus générale ?

La question de la formation a été abordée dans toutes les concertations et constitue à l'évidence une des thématiques essentielles à la dynamique pédagogique des réseaux et donc à la réussite des élèves. Le temps de la concertation a, dans ce contexte, été jugé tout à fait nécessaire et profitable aux équipes.

On traitera cette question en deux temps : ce qui tient de la formation de tous les personnels tout d'abord, et ce qui concerne davantage la formation et l'accompagnement des nouveaux enseignants arrivant dans les réseaux. On notera également que ce qui est demandé ici par les équipes reprend assez largement l'offre de formation proposée et organisée par le CAREP.

Finalités

Les rencontres et formations entre tous les personnels concernés (associant les partenaires internes et externes à l'école) doivent offrir des réponses collectives à la difficulté scolaire, en permettant à tous d'être les acteurs des progrès de l'enfant.

Modalités d'organisation

Organiser un pilotage premier/second degré de la formation pour :

Des formations qui peuvent se faire à différentes échelles, celles des BE (inter degrés, collège-lycée), du collège, du réseau, d'une communauté urbaine, à l'échelle académique, etc. ;

des échanges de pratique et mutualisation avec des apports théoriques, présentation d'expériences, réflexion sur l'auto-formation, des stages mixtes, de la maternelle au lycée, construction d'une continuité grâce à des repères, des apprentissages programmés.

Question du manque de temps posée de manière récurrente, comme une difficulté inhibant le changement : temps de concertation, de formation pris sur le temps personnel de l'enseignant ou le temps d'enseignement dû aux élèves, problème de remplacement des maitres du 1^{er} degré.

Comment la co-intervention peut-elle s'organiser ? Quelle est la place de chacun, notamment quand les statuts sont différents ?

Objectifs des formations

Pour tous les personnels

- Elucider les différences de représentation entre le premier et le second degré, le collège le lycée ;
- apprendre à travailler en équipe et réfléchir aux enjeux et intérêts du travail en équipe : alignement du travail, échange de compétences, co-intervention réflexive ;
- avoir un véritable accès à la recherche : intégrer à l'accompagnement et à la formation les travaux de recherche en lien avec les spécificités de l'EP ; faciliter l'investissement des enseignants et des formateurs qui font de la recherche ;
- utiliser le cadre du Conseil pédagogique pour construire la culture commune, suivre le parcours des élèves répartir les moyen de façon cohérente et rendre les pratiques plus cohérentes et partagées.

Pour les nouveaux personnels

Former les enseignants avant de les nommer en éducation prioritaire ou lors de la rentrée et organiser un stage de prérentrée dans le réseau pour les "nouveaux" : observations dans les classes avant la prise en charge des élèves et accompagnement tout au long de l'année (par exemple par un personnel référent) :

- formations à la pédagogie et à l'évaluation des compétences : s'attacher tout particulièrement à l'activité des élèves, mise au travail, activités cognitives et réflexives, sens donné aux apprentissages, attitude devant les apprentissages ;
- formations à la communication avec les parents (conditions et techniques d'entretiens ;
- formations à la psychologie de l'enfant, **à la connaissance des élèves**, à la spécificité des élèves de l'éducation prioritaire (habitudes socio-culturelles, rapport au langage, relations aux autres, troubles relatifs aux apprentissages) ;
- formations sur les savoirs professionnels qui permettent d'enseigner en milieu « difficile », de dépasser les malentendus (entretiens d'explications, gestion des conflits) et d'expérimenter de nouvelles modalités d'intervention dans la classe (co-intervention) ;
- formations sur la gestion de l'hétérogénéité (intercycles, interdegrés sur la co-intervention)

La question des spécificités de l'enseignement en Education prioritaire devrait être intégrée à la formation initiale des enseignants.-

3. Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau et en partenariat

Quelles sont les modalités, outils, organisations capables de développer le travail en équipe de le rendre indispensable en école au collège et au niveau du réseau ? comment développer un travail collectif réflexif ?

Pour votre réseau, sur quelles problématiques et selon quelles modalités l'école doit-elle prioritairement développer le travail en partenariat ?

Comment le partenariat avec les dispositifs de réussite éducative est-il mis en œuvre et comment évaluez-vous son apport à la réussite des élèves ?

La nécessité de travailler en équipe n'a jamais été contestée dans les concertations : parmi les principes au moins implicites qui lient les acteurs de l'Education prioritaire, la supériorité de l'action collective sur le travail individuel fait consensus. Certains toutefois relèvent les difficultés de ce mode d'organisation du travail et la nécessité d'y être formé. Enfin chacun s'attache à souligner là encore l'importance du temps : Il faut du temps pour se rencontrer, du temps pour les projets, ce qui peut conduire à réorganiser le temps scolaire et à repenser le temps de service des enseignants.

Ses principes

- La nécessité de la mixité scolaire au sein des secteurs scolaires et des secteurs d'habitation.
- L'importance du maillage territorial : travail avec les associations du secteur, information, réflexion échanges à l'échelle du réseau
- L'importance du partenariat avec le PRE pour une approche globale de la famille, pour réfléchir à des problématiques transversales, pour réunir des équipes pluridisciplinaires.

Les finalités du travail en équipe dans la transparence à l'échelle des enseignants, des parents et des partenaires de l'école :

Créer à l'échelle d'un réseau, un sentiment d'appartenance à un collectif unissant les élèves, les parents, les partenaires et tous les personnels de l'établissement (enseignants, direction, personnels de santé, vie scolaire, techniques) en utilisant et valorisant les compétences de chacun pour :

- accueillir les nouveaux enseignants et les nouveaux parents ;
- instaurer des temps d'échange pour éviter l'isolement, **se connaître et se reconnaître** (1er et second degrés,

Difficulté du travail en équipe.

Des relations parfois conflictuelles avec les parents.

Des confusions entre ce qui relève de la politique de la ville et ce qui relève des établissements scolaires.

Question de l'empilement des dispositifs qui rend les actions peu lisibles, leur évaluation délicate.

Discussion autour des moyens et de la pérennité du PRE, et des difficultés à traiter toutes les demandes.

Les effets du PRE sont jugés

<p>partenaires éducatifs, etc.) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - porter un regard cohérent sur l'enfant, en croisant les points de vue des parents des enseignants ; - mettre en cohérence les approches pédagogiques, disciplinaires et transversales, en continuité et en complémentarité ; - prendre en charge collectivement des projets transversaux grâce à l'implication des professionnels de l'éducation et de la santé autour de thématiques larges de santé et de citoyenneté, de prévention aux addictions et à la violence, en interdegrés, en partenariat, en complémentarité et en continuité ; - travailler autrement en modifiant les pratiques pédagogiques dans le cadre d'un enseignement des compétences articulé à une évaluation essentiellement formative ; - mesurer l'impact des actions. <p style="text-align: center;">Ses Modalités</p> <p>Des structures scolaires de taille raisonnable ; Peu ou pas de postes partagés des équipes stables, du temps pour des concertations et réunions régulières et organisées pour se connaître et connaître les missions de chacun, une coordination interdegrés, des formations interdisciplinaires, etc. ; la contractualisation des relations : conventionner avec les partenaires (éducation nationale, PRE) pérenniser le travail avec les associations ; un espace dédié pour se rencontrer dans le premier degré ; la définition d'enjeux communs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des projets inter degrés et l'organisation du suivi du parcours de l'élève (PPRE passerelle, évaluation commune) ; - la question des postes surnuméraires pour des pratiques pédagogiques différenciées, en équipes interdegrés, intercycles, etc. (rôle essentiel du coordonnateur) ; - un CESC commun 1er et second degré : instance qui associe réellement les partenaires et permet d'envisager de programmer des actions à long terme à l'échelle du réseau ; - des thématiques, réflexion sur l'absentéisme, les problématiques de santé et l'articulation entre temps scolaire et périscolaire (CESC pour favoriser le travail interdegrés, interprofessionnel et la réflexion éducatif/pédagogique, cellule de veille, COMEX) et penser l'implication des parents sur les enjeux de la citoyenneté, être mieux informé et mieux comprendre l'école ; - construire une forme de communication adaptée aux différentes formes de rencontre : concertation, désignations de référents, tutorat, intégration des nouveaux collègues. - Elargir les partenariats aux institutions culturelles, à des partenaires moins attendus (exemple « classe défense ») 	<p>efficaces grâce à la prise en charge par une équipe pluridisciplinaire mais manquent des outils de communication avec les autres acteurs.</p>
---	--

4. Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

Par quelles dispositions /interventions, le pilotage au niveau local, académique national peut-il vous aider dans votre action ?

Comment peut-il en particulier en faciliter l'évaluation ?

Toutes les réflexions convergent sur cette thématique pour reconnaître l'intérêt d'un pilotage organisé à tous les niveaux, associant tous les acteurs qui prennent en charge les élèves. Ce pilotage doit être organisé en faisant fonctionner toutes les instances qui favorisent les structures, temps et les espaces d'échanges entre les acteurs. Le rôle du coordonnateur du réseau interdegré est souligné et l'évaluation est pensée comme un outil pour organiser, réguler l'action, à toutes les échelles et selon des modalités variées.

L'idée d'un **Espace Educatif Concerté (EEC)** veut répondre à un périmètre de l'EP plus large, plus souple et mieux adapté aux dynamiques territoriales favorisant le suivi des parcours des élèves.

La contractualisation avec les autorités académiques et les collectivités territoriales constitue également une proposition qui veut favoriser la pertinence et la cohérence du projet du réseau et l'adaptation des moyens et des soutiens à la mise en œuvre de ce projet.

Au niveau local

Renforcer les instances existantes : COMEX, CESC, conseil de cycle.

Mieux définir et renforcer les missions des coordonnateurs des réseaux pour assurer la prise en charge des élèves, en continuité, en complémentarité.

Croiser les regards sur les parcours des élèves grâce aux instances dédiées dont le conseil de cycle et établir des bilans explicites et partagés

Répartir les moyens selon les besoins des élèves aux différents moments de l'année

A une échelle plus large

Développer les échanges entre les acteurs de l'EP : dialogue avec les autorités académiques pour expliciter les choix

territoriaux au regard des orientations nationales.

Institutionnaliser les temps de travail autour du péri-éducatif avec les partenaires de l'EN et les partenaires extérieurs comme les parents.

Reconnaissance institutionnelle des instances et inclusion dans le temps de travail (108 heure) en ce qui concerne l'évaluation, tableaux d'indicateurs communs co-construits et partagés entre le 1er et le second degré.

Au niveau académique et national

Un contrat d'objectifs quinquennal, spécifique au réseau ECLAIR, engageant les différents niveaux institutionnels et politiques : rectorat et direction académique conseil général, politique de a ville.

Un pilotage national fort et un pilotage au plus près du réseau avec un IA-IPR référent.

une autre répartition du temps des enseignants : des décharges de temps d'enseignement compensant des heures de concertation.

Un état des lieux, un état de l'école pour dresser un bilan des dernières années.

Des évaluations nationales stables dans le temps pour évaluer les élèves, suivre leur parcours et mesurer les évolutions des compétences construites grâce à des indicateurs stables.

5. Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre en particulier de développer les perspectives pédagogiques et éducatives identifiées dans la partie 1 ?

Les concertations ont témoigné d'un consensus sur la question des moyens qui veut que leur utilisation soit essentiellement pédagogique et que l'on mesure l'efficacité de leur utilisation. L'utilisation est également orientée vers des pratiques pédagogiques renouvelées qui s'ouvrent à la co-intervention et à des échanges de prise en charge des classes entre le premier et le second degré.

Les moyens c'est aussi (et surtout) du temps, la revendication récurrente à ces concertations.

Une proposition verrait la création d'un « conseil pédagogique de réseau » qui pourrait alimenter la réflexion pédagogique du réseau, une demande qui pourrait s'inscrire dans les finalités du « conseil pédagogique école collège » qui voit le jour.

Quelques principes généraux

- Maintenir les moyens supplémentaires des réseaux, les utiliser pour « les besoins des élèves. », les élèves en difficulté.
- Penser ces moyens en termes de spécificité des ressources et de complémentarité des missions.
- Accompagner, former les équipes à une réflexion sur l'utilisation des moyens dans le cadre d'une réflexion distanciée sur les pratiques.

Quels moyens pour quelles utilisations

Les personnels

Le personnel surnuméraire : dispositif plus de maître que de classes à étendre à toutes les écoles du RRS et au collège pour **favoriser la co-intervention** pour soutenir les élèves les plus fragiles et ceux qui sont en réussite dans un climat de classe parfois très dégradé. Personnels du 1er degré intervenant dans le second degré et réciproquement, etc.

Le personnel non enseignant (COP, AS, Personnel infirmier) et les personnels chargés de la prise en charge des élèves à besoins spécifiques : utiliser les moyens pour augmenter le nombre de places en CLIS, ULIS, ITEP, SEGPA. Création d'un poste spécifique pour des groupes de besoins : élèves allophones, remise à niveau en maîtrise de la langue.

La part modulable de la prime ECLAIR fait l'objet de points de vue divergents

Le temps

- Institutionnaliser les temps de concertation (PPRE par exemple), institutionnaliser le temps de formation et de recherche pour questionner les pratiques, les faire évoluer dans le contexte d'un bien-être des élèves (sans enlever ce temps aux élèves).

- Utiliser les moyens pour encadrer les élèves les plus en difficulté notamment en donnant un temps scolaire plus important pour les élèves, pour favoriser les postures réflexives, leur épanouissement etc.

Les autres moyens

Utiliser les moyens extérieurs (réussite éducative) pour permettre à certains élèves de progresser sur tous les plans.

abonder le fonds social et favoriser l'ouverture culturelle grâce à des sorties culturelles et des séjours à l'étranger.

Utiliser les moyens pour attirer les personnels dans l'éducation prioritaire : Prime ZEP plus importante, formation, qualité de travail, accompagnement réels. (IEN-Chefs d'établissement)

6. Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège puisse bénéficier de la politique de l'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?

La question du périmètre de l'éducation prioritaire examiné dans la perspective des indicateurs soulève des interrogations voire des réticences, notamment car les critères pour entrer dans ce dispositif deviennent de fait les indicateurs qui conduisent à en sortir, un mouvement qui n'est pas consensuel.

Sont toutefois plébiscités les critères sociaux.

Conditions générales pour une carte de l'Education prioritaire

Plus de souplesse dans la carte de l'EP :

- pour faire bénéficier les écoles hors du secteur du PRE, des actions de la formation communes à l'échelle d'un BE ;
- pour prendre en compte des évolutions : avec l'ORU les quartiers ont changé mais pas le territoire de l'EP ;
- pour répondre à les besoins spécifiques de notre Académie : La ruralité extrême est facteur d'isolement ; les moyens ne suffisent pas sans écoute, accompagnement (formation) et sans pilotage. Cela passe aussi par la reconnaissance des équipes. Les modalités d'organisation de l'éducation prioritaire pourraient bénéficier aux territoires ruraux les plus enclavés.

Entrer en éducation prioritaire

-Les critères sociaux (taux de boursiers), taux de CSP défavorisés (à affiner et dont il faudrait aussi disposer pour le premier degré) et d'autres indicateurs communs 1er et second degrés ;

- d'autres indicateurs pourraient être retenus : le coefficient CAF pour le primaire, le revenu médian local ;

- les critères de performance des élèves, mobilité des élèves, indicateurs Maîtrise de la langue par paliers (1, 2, 3) et évaluation de la maîtrise de la langue à l'issue de l'école maternelle, DNB, orientation en fin de 3^e, taux de passage en 2nde et en 1^{ère}, etc.

- Le nombre d'élèves à besoins particuliers, taux d'élèves suivis par une institution sociale (foyer, éducateur, AEMO), le pourcentage d'élèves non francophones

- La continuité des élèves de l'école vers le collège du secteur n'est pas toujours fluide : problème d'évitement des établissements qui subissent la difficulté scolaire.

- Faut-il qu'un réseau sorte de l'éducation prioritaire quand les passages de seconde GT en première sont favorables ?

Quand un établissement sort de l'éducation prioritaire, quid des personnels impliqués, des projets, des organisations spécifiques, des instances ?

La mixité sociale doit-elle être considérée comme un facteur de réussite ?

- le taux de fréquentation des structures culturelles ;

- l'organisation de la famille, le taux de participation des familles aux rencontres institutionnelles ;

le taux d'absentéisme, taux d'incidents relevés (violence verbale et physique entre élèves, élèves et enseignants, enseignants et parents, entre parents) ;

En sortir si

- Critères de performance des élèves en progrès : DNB, taux croissant d'orientation en fin de 3^e vers le lycée général et technologique, mobilité des élèves.

- Environnement social en évolution (rénovation urbaine).

- Mixité sociale élargie.